

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 30 AOUT 2022

Commune de Mansigné,

Par suite d'une convocation en date du 25 août 2022, les membres composant le conseil municipal de la commune de Mansigné se sont réunis en date du 30 août 2022 à 20 h 30 à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUSSARD François, Maire de la commune.

Membres présents : M. BOUSSARD François - Mme DAVID Isabelle - Mme ROGER Florence - Mme IGLESIAS Valérie - M. LOYER José - M. BIGOT Frédéric - M. BONHOMMET Alain - M. DOIRE Vincent - M. LAUNAY Philippe - Mme EHERMANN Céline - M. BENTZ Gérard - Mme LEQUIMENER Christiane -

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote :

M. DESMARES Romain pouvoir à M BOUSSARD François

Mme GRUDÉ Mélanie pouvoir à M. LOYER José

M. TOUCHARD Jérôme pouvoir à M. BONHOMMET Alain

Mme BATAILLE Martine à Mme IGLESIAS Valérie

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote : M. VILLATEL-BUCHERT Willy- Mme BOURMAULT Cassandra - Mme MARREAU Claire

Le conseil municipal a désigné Mme Ehermann Céline pour remplir les fonctions de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Devis acoustique de la cantine présenté lors de la séance,
- Validation du marché pour le terrain de foot d'honneur Roland BOUSSARD présenté lors de la séance après validation de la Commission communale Commande publique du vendredi 26/08,
- Affaires diverses dont le bilan de la saison touristique ; le bilan des animations des associations et un poste pour la bibliothèque.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 30.

Monsieur le Maire demande que soit ajoutées à l'ordre du jour les questions suivantes :

- Remboursement factures à l'AAPPMA
- Contrat de maîtrise d'œuvre pour local rangement matériel et local « type préau » à la buvette foot-pétanque
-

DELIBERATION N° 66-2022 : DEVIS ACOUSTIQUE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les projets d'investissements 2022 et notamment la prévision d'une isolation phonique dans le restaurant scolaire.

Monsieur le Maire présente le devis suivant :

- The Acoustics Company, société basée au Lude, pour la fourniture de panneaux à disposer sur les murs du restaurant scolaire à savoir :
- 13 panneaux de différentes tailles
- Livraison incluse dans le devis
- Soit un montant total HT avec livraison de 2 243.30 € HT

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Emet un avis favorable et valide le devis proposé,

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant,

Les crédits sont inscrits au BP 2022 au compte 2313.

DELIBERATION N° 67-2022 : RENOVATION DU TERRAIN DE FOOTBALL D'HONNEUR – ANALYSE DES OFFRES ET ATTRIBUTION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qui suite au marché public pour les travaux de rénovation du terrain de football d'honneur stade Roland Boussard à Mansigné, pour le lot 1 : terrassement, VRD, sols sportifs, équipements, clôtures, le Cabinet Paysage Concept (Maîtrise d'œuvre) nous a transmis le dossier d'analyse des offres.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Maire, sur proposition de la commission communale commande publique et avis sur la meilleure offre au regard des critères de sélection stipulés au dossier de consultation, dont voici le détail, note globale des offres et classement des entreprises après négociation :

CANDIDATS	AGILIS	ARTDAN
Total € HT	162 676,10 €	162 006,30 €
Ecart avec l'estimation	-0,64%	-1,05%
NOTE DU PRIX /40	39,67	40,00
Classement de la note prix	2	1

CANDIDATS	AGILIS	ART DAN
Note technique /60	39,00	50,00
Note du prix /40	40,00	38,83
NOTE FINALE OFFRE DE BASE + PSE1 /100	79,00	88,83
CLASSEMENT	2	1

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et vote à l'unanimité,

Décide de retenir l'entreprise ART DAN pour les travaux de rénovation du terrain de football d'honneur stade Roland Boussard à Mansigné,

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du marché.

L'option PSE est aussi validée sur principe, charge Monsieur le Maire à négocier après les travaux avec l'entreprise.

DELIBERATION N° 68-2022 : REMBOURSEMENT FACTURE A L'AAPPMA DE MANSIGNÉ

Monsieur le Maire fait part aux membres que l'AAPPMA de Mansigné (Association de Pêche) a procédé à l'achat de fournitures pour la confection des sanitaires aux étangs de Marolles ainsi qu'un portail basculant pour la préservation du matériel. Ces achats ont été payés par la société de pêche AAPPMA, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de rembourser à la société de pêche AAPPMA de leur rembourser ce montant sur présentation d'une facture d'un montant global de 1 301.95 €.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de rembourser à l'AAPPMA de Mansigné la somme de 1 301.95 € représentant les travaux mentionnés ci-dessus,

Autorise le maire à mandater la dépense en investissement au vu des justificatifs fournis.

DELIBERATION N° 69-2022 : CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LOCAL RANGEMENT MATERIEL ET LOCAL « TYPE PREAU » A LA BUVETTE FOOT/PETANQUE

Monsieur Le Maire soumet aux membres la proposition de contrat de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de deux permis de construire et la création du dossier de consultation des entreprises pour, d'une part, la construction d'un local de rangement du matériel pour la salle polyvalente et d'autre part, la construction d'un local « type préau » à la buvette foot – pétanque.

La rémunération du maître d'œuvre s'élève à 5 000.00 € HT soit 6 000.00 € TTC.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Emet un avis favorable à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre auprès de l'Atelier Bleu d'Archi 7 rue du bosquet 72000 Le Mans.

AFFAIRES DIVERSES :

- Invitation écrite par l'Adjudant-Chef Bigot Dany – Chef du centre d'incendie et de secours pour la journée porte ouverte qui se déroulera le samedi 24 septembre 2022, le conseil municipal est invité – Félicitations pour la nomination en tant que Adjudant-Chef du centre d'incendie et de secours de Pontvallain.
- Attribution par le Conseil Départemental des dotations cantonales associatives pour le Canton du Lude (tableau ci-dessous)

VILLE	Président	Association	no adhérente	Adresse	Tel	Mail	Objet	2022
MANSIGNE	LELARGE Jacky	A.A.P.P.M.A. de Mansigné	362	Mairie Place de la Mairie	06 33 69 72 75	daniel.blanchard98@orange.fr	Organisation d'animations, Alevinsaga	300
MANSIGNE	LEBELLE Vanessa	APE de Mansigné	55	Mairie Place de la Mairie	06 30 54 32 74	contactape72510@gmail.com	Organisation de sorties, voyages, kermesses, aménagements ds les cours	150
MANSIGNE	MASSE Liliane	Bibliothèque municipale (Association de Gestion)		Mairie Place de la Mairie	02 43 79 33 56	bibliotheque-de-mansigne@wanadoo.fr	Organisation de manifestations	200
MANSIGNE	BENTZ Gerard	Comité des Fêtes	6	Mairie Place de la Mairie	06 10 79 59 30	benz.gerard44@gmail.com	Organisation de manifestations	250
MANSIGNE	HABERT Pascal	Even'Mansigné	17	Route du Plessis	06 85 66 06 36	evenmansigne@orange.fr	Organisation d'activités sportives et de loisirs, bithlon, vide greniers...	200
MANSIGNE	BOUTIN Béatrice	Familles et Amis EHPAD Les Glycines	20	50 rue Guillaume Apollinaire 72000 Le Mans ou Mairie Place de la Mairie	09 66 69 37 52	betypoulbotefay@orange.fr	Organisation d'animations	300
MANSIGNE	HOUDAYER Vanessa	GAZ'ELLES DU SUD SARTHE	5	Mairie Place de la Mairie	06 27 37 07 85	lesgazoillesdunudsarthe@gmail.com	Charges courantes et événement du retour du Sapcaj	150
MANSIGNE	OREAL Jacqueline	GVM Gymnastique Volontaire	15	Mairie Place de la Mairie	02 43 46 16 49	gerard.oreal@orange.fr	Rémunération de l'animateur	150
MANSIGNE	BONNET Nicolas	Mansigné Basket club	70	Mairie Place de la Mairie	06 88 01 94 84	luc.bonnet17@wanadoo.fr	Achat d'équipements	250
MANSIGNE	TOUCHARD Jessica	TOP DANCE	134	Place de la Mairie	06 23 37 67 66	topdance-mansigne@outlook.fr	Charge du professeur de danse diplômé	150
MANSIGNE	DENIS Stéphane	Union sportive de Mansigné	138	Mairie Place de la Mairie	06 14 21 04 50	usmansigne@free.fr	Frais de déplacements, arbitrage, engagement Organisation d'événements	250
MANSIGNE	LAUNAY Philippe	Village d'Arts et Cultures	10	Mairie Place de la Mairie	06 80 73 02 20	launayphil@orange.fr	Organisation de soirées musicales	200

- Congrès départemental des Maire qui se tiendra le 15 octobre au Centre des Expositions du Mans – vœux des collectivités ou questions à transmettre pour le 16 septembre au plus tard
- Confirmation de l'achat du tracteur Massey Ferguson ainsi que du broyeur d'accotement pour un montant total après reprise de 82 200 €